

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, tenue le 3 mai 2010 à 20 heures au Centre Administratif, sous la présidence de la mairesse, madame Clémence Le May.

Sont présents, les conseillers :

Marcel Deneault  
Hugues Girouard  
Michel Larochelle  
Stéphane Bilodeau  
Claude Michaud

et la directrice générale, madame Francine Moreau.

Madame la conseillère Louise B. Gosselin est absente.

### **Ouverture de la séance**

Madame la mairesse souhaite la bienvenue aux personnes présentes et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre l'assemblée après la prière d'usage.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 6 avril 2010.
3. Dépôt et adoption de la liste des comptes à payer.
4. Lecture du courrier.
5. Période de questions.
6. Nomination du maire suppléant pour les trois prochains mois.
7. Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement sur la prévention des incendies.
8. Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement autorisant la conclusion d'une entente modifiant l'entente relative à la cour municipale commune de la ville de Victoriaville.
9. Renouvellement du contrat de service avec Infotech.
10. Cession de terrain par la Compagnie 2754-9039 Québec inc.
11. Demande d'appui financier soumise par la Fondation de l'Ermitage.
12. Demande d'appui soumise par La Sécurité alimentaire.
13. Demande d'appui – Randonnée Reno Sport Plein Air.
14. Offre de services concernant le dossier d'exclusion de la zone agricole.
15. Autorisation de dépense concernant des frais d'inscription à une séance et atelier de formation pour la directrice générale.
16. Autorisation de dépense relativement à des cours de perfectionnement en informatique.
17. Autorisation de dépense pour l'organisation d'une Fête Familiale.
18. Autorisation de dépense – Réfection de la patinoire au parc Léon-Couture.
19. Demande d'autorisation de passage pour véhicules lourds – Municipalité de Chesterville.
20. Participation à la Journée Normand Maurice – demande de confirmation.
21. Autorisation de dépense concernant l'entretien paysager au Centre Administratif.
22. Autorisation de dépense concernant le marquage des chaussées.

23. Autorisation de dépense pour des travaux de scellement de fissures
24. Mandat pour exécuter les plans et devis relatifs aux travaux de pavage prévus sur le rang 11.
25. Dépôt d'une demande relativement à des travaux d'infrastructure et de structure de rue situés sur la partie du lot 12 du cadastre du Village d'Arthabaskaville.
26. Demande de soumissions par appel d'offres public concernant l'entretien des chemins d'hiver.
27. Acceptation provisoire - travaux de pavage sur l'Avenue Pie X par l'entrepreneur Pavage Veilleux.
28. Dépôt et acceptation des états comparatifs des activités financières de fonctionnement.
29. Acceptation des permis 2010-04-028 à 2010-04-046 pour une valeur de 191 195,00\$.
30. AFFAIRES NOUVELLES
  1. Autorisation de dépense – ajout de gravier rue Beau Site
31. Période de questions.
32. Clôture de la séance.

2010-05-073

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu que l'ordre du jour ci-avant décrit, soit adopté tel que présenté en tenant compte cependant qu'on laisse l'item « affaires nouvelles » ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-05-074

Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 6 avril 2010

Sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu que les délibérations de l'assemblée ordinaire du 6 avril 2010 soient adoptées telles que rédigées par la secrétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-05-075

Dépôt et adoption des comptes depuis le dernier rapport

La liste des comptes du mois d'avril 2010 depuis le dernier rapport de la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska comportant 9 pages, totalisant 116 155,76\$ est soumise aux membres du Conseil.

Communication est également donnée d'un certificat de Madame Francine Moreau secrétaire-trésorière, attestant que, conformément aux dispositions de l'article 961 du Code Municipal du Québec, il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses de deniers énumérées dans la liste des factures du mois d'avril 2010 de la Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska, totalisant 116 155,76\$

Sur proposition du conseiller Michel Larochelle appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu que les comptes énumérés sur ladite liste jointe à la présente pour valoir comme ci au long reproduite, pour le mois d'avril 2010, soient acceptés et payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Lecture du courrier**

Commission de protection du territoire agricole du Québec

Compte rendu et orientation préliminaire

- 2971-7543 Québec inc. (André Bilodeau)

Ministère des Transports

- Confirmation de la subvention de 94 327\$ pour l'année 2010 dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

Ministère des Affaires municipales

- Information concernant la mise en candidature pour les prix du Mérite municipal
- Transmission des deux premiers guides de bonnes pratiques de la collection sur la planification territoriale et le développement durable

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

- Accusé réception du formulaire de demande d'aide financière dans le cadre du programme Climat municipalités

Ministère des Transports

- Inspection des ponts situés sur le réseau municipal

Ministère de la Sécurité publique

- Semaine de la sécurité civile du 2 au 8 mai

MRC d'Arthabaska

- Invitation à la prochaine rencontre du Comité de la sécurité publique

Transport Adapté Rouli-Bus

- Transmission des états financiers 2009 et des prévisions budgétaires 2010

La fédération des clubs de motoneigistes du Québec

- Information concernant la formation d'un comité conjoint provincial de la sécurité Motoneige/Quads

Les Serres Perreault

- Invitation à une journée VIP

Collège Coopératif l'Horizon

- Demande d'aide financière

Fondation québécoise du cancer

- Campagne corporative 30<sup>e</sup> anniversaire

**Période de questions**

Quelques questions sont posées aux membres du conseil.

2010-05-076

**Nomination du maire suppléant** pour les trois prochains mois

Sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu que monsieur Hugues Girouard soit nommé maire suppléant pour les trois (3) prochains mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement sur la prévention des incendies

Avis de motion est donné par le conseiller Marcel Deneault relativement à l'adoption à une séance subséquente d'un règlement sur la prévention des incendies.

Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement autorisant la conclusion d'une entente modifiant l'entente relative à la cour municipale commune de la ville de Victoriaville

Avis de motion est donné par le conseiller Stéphane Bilodeau relativement à l'adoption à une séance subséquente d'un règlement autorisant la conclusion d'une entente modifiant l'entente relative à la cour municipale commune de la ville de Victoriaville.

2010-05-077

Renouvellement du contrat de service avec Infotech

Attendu que le contrat de service avec Infotech relativement au service d'assistance pour l'exploitation conforme, adéquate et continue des logiciels SYGEM prend fin le 30 avril 2010;

Attendu qu'une copie du contrat de services est remise à chacun des membres du conseil;

Attendu que le prix de base pour 4 écrans de travail, incluant un maximum de vingt (20) heures de soutien est de 4 570\$ plus les taxes;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par le conseiller Hugues Girouard, il est résolu de renouveler le contrat de service, option de base, pour une durée d'un an avec la compagnie Infotech. Madame Clémence Le May, mairesse, et Madame Francine Moreau, directrice générale, sont autorisées à signer ce dit contrat pour la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-05-078

Cession de terrain par la Compagnie 2754-9039 Québec inc.

La Compagnie 2754-9039 Québec inc., représentée par Réjean Cloutier, offre à la Municipalité deux parcelles de terrain à titre gratuit. Monsieur Cloutier a complété la vente de ses terrains résidentiels sur la rue du Lac et Omer et il constate qu'il est propriétaire de deux parcelles de terrain non vendues et de superficie trop petite pour être bâtissable. Étant donné qu'une des deux parcelles est contiguë au terrain du parc municipal et l'autre à la rue du Lac, Monsieur Cloutier est prêt à céder gratuitement à la Municipalité ces dites parcelles de terrain.

Après discussion, sur proposition du conseiller Stéphane Bilodeau, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu d'accepter l'offre de la Compagnie 2754-9039 Québec Inc., représentée par Réjean Cloutier et d'acquérir à titre gratuit deux parcelles de terrain désignées par les numéros des lots 17-29-P et 16-7 du cadastre du Village d'Arthabaskaville.

Qu'une description technique devra être faite pour la parcelle située sur la partie du lot 17-29.

Que la municipalité s'engage à défrayer les honoraires professionnels requis à l'acquisition de ces dits terrains.

Que la mairesse ou le maire suppléant et la secrétaire-trésorière ou la secrétaire-trésorière adjointe sont autorisés à signer le contrat relatif à la cession de terrain avec la Compagnie 2754-9039 Québec inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-05-079

Demande d'appui financier soumise par la Fondation de l'Ermitage

Les membres du Conseil prennent connaissance d'une demande d'appui financier dans le cadre de la campagne de financement annuelle de la Fondation de l'Ermitage.

Après discussion, sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu d'autoriser une somme de 100,00\$ à la Fondation de l'Ermitage pour leur campagne de financement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-05-080

Demande d'appui soumise par La Sécurité alimentaire

Les membres du conseil prennent connaissance d'une correspondance transmise par Madame Isabelle Voyer, coordonnatrice pour l'organisme « La Sécurité alimentaire ».

Madame Voyer, sollicite l'appui formel du conseil municipal de St-Christophe d'Arthabaska dans ses démarches auprès de l'Agence de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, afin que soit reconduit, sur une base annuelle, l'actuel soutien financier ponctuel pour la population de la catégorie Personnes démunies.

Après étude de la demande, les membres du conseil sont d'accord à donner leur appui.

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu;

Que la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska donne son appui aux demandes financières des trois organismes de la MRC d'Arthabaska qui sont :

- Le Centre d'entraide Contact;
- Les Cuisines collectives des Bois-Francis;
- La Sécurité alimentaire.

Que la municipalité demande à l'Agence de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec de reconduire sur une base annuelle, l'actuel soutien financier ponctuel pour la population de la catégorie Personnes démunies.

Que cette résolution soit transmise à Madame Isabelle Voyer, coordonnatrice à La Sécurité alimentaire pour ensuite être soumise à l'Agence de Santé et services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-05-081

Demande d'appui – Randonnée Reno Sport Plein Air

Attendu que l'organisme du Parc linéaire des Bois-Francis organise une randonnée pour les cyclistes dimanche le 30 mai prochain;

Attendu que l'événement offre aux participants un itinéraire en boucle dont une grande partie utilise les routes de la MRC d'Arthabaska, incluant certaines routes dans la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska;

Attendu que la Municipalité est invitée à donner son appui au projet;

En conséquence, sur proposition du conseiller Stéphane Bilodeau, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu;

Que la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska appuie le projet « Randonnée Reno Sport Plein Air » tel que soumis par l'organisation du Parc linéaire des Bois-Francis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Offre de services concernant le dossier d'exclusion de la zone agricole

Après discussion, ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

2010-05-082

Autorisation de dépense concernant des frais d'inscription à une séance et atelier de formation pour la directrice générale

La directrice générale demande au Conseil l'autorisation d'assister au Séminaire d'Infotech qui aura lieu à Drummondville le 10 juin 2010. Les frais

Le 3 mai 2010 (suite)

d'inscription sont de 55\$ plus les taxes applicables. La deuxième demande concerne une nouvelle formation de l'ADMQ sur les contrats municipaux et les suites du projet de loi 76 qui aura lieu le 8 juin 2010 à Drummondville. Les frais d'inscription sont de 215\$ plus les taxes applicables.

En conséquence, sur proposition du conseiller Claude Michaud, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu d'autoriser Mme Moreau à assister au Séminaire d'Infotech ainsi qu'à la nouvelle formation sur les « contrats » et de défrayer le coût des deux inscriptions de 270\$ plus les taxes ainsi que les frais de déplacement inhérent à ces formations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-05-083

Autorisation de dépense relativement à des cours de perfectionnement en informatique

Une demande est déposée au Conseil concernant une autorisation de dépense relative à quelques heures de perfectionnement sur Microsoft Word pour Madame Annie St-Cyr, secrétaire adjointe. La formation personnalisée est disponible chez Informatique Hamel à Victoriaville.

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par le conseiller Hugues Girouard, il est résolu d'autoriser une dépense de 112,50\$ plus les taxes applicables pour une formation privée sur Microsoft Word donnée par Informatique Hamel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-05-084

Autorisation de dépense pour l'organisation d'une Fête Familiale

Claude Michaud, conseiller, avec quelques bénévoles organisent une Fête familiale au parc Léon-Couture qui aura lieu au début du mois de septembre le dimanche ou le lundi en cas de pluie, le week-end de la Fête du Travail.

Monsieur Michaud présente aux membres du Conseil le budget dont il aurait besoin. Une somme de 5000\$ comblerait toutes les dépenses.

En conséquence, sur proposition du conseiller Stéphane Bilodeau, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu;

Que la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska alloue une somme de 5000\$ pour la tenue d'une Fête Familiale au parc Léon-Couture, les 5 ou 6 septembre 2010.

Que toutes les dépenses seront autorisées au préalable par la directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-05-085

Autorisation de dépense – Réfection de la patinoire au parc Léon-Couture

Suite à une demande des membres de la Corporation de loisir de St-Christophe d'Arthabaska pour la réfection de la patinoire au parc Léon-Couture, Marcel Marchand dépose un estimé des coûts en tenant compte que les travaux seront faits en régie interne.

Les coûts estimés sont de 11 520\$ et les travaux consistent à excaver un peu plus que la superficie totale de la patinoire, à drainer le sol, à remplir avec du sable et à étendre de la criblure de pierre pour la finition.

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu;

Que le Conseil autorise les travaux de réfection de la patinoire au parc Léon-Couture pour une somme de 11520\$.

Que pour défrayer cette dépense d'immobilisations, le coût total sera affecté à même les revenus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-05-086

Demande d'autorisation de passage pour véhicules lourds – Municipalité de Chesterville

La municipalité de Chesterville prévoit faire des travaux de rechargement en gravier sur le rang Campagna et le transport du matériel se fera par Victoriaville (côte Stein) et le rang 7 à St-Christophe d'Arthabaska. Étant donné que la circulation des camions lourds est interdite sur le rang 7, la Municipalité de Chesterville demande une autorisation spéciale de circuler avec ses camions pour une période d'environ quatre (4) jours débutant vers le 20 mai prochain.

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu;

Que la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska autorise la circulation des camions lourds sur le rang 7, dédiés au transport de gravier relativement aux travaux de rechargement du rang Campagna de la municipalité de Chesterville.

Que cette autorisation est valide pour la durée des travaux qui sont prévus à partir du 20 mai prochain pour une durée de quatre (4) jours.

Que cette résolution sera transmise à la Sûreté du Québec à des fins d'information.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-05-087

Participation à la Journée Normand Maurice – demande de confirmation

Attendu que depuis quelques années le Groupe Solidarité Jeunesse de Victoriaville a initié une journée de collecte spéciale de résidus domestiques dangereux « Journée Normand Maurice » sur le territoire de la ville de Victoriaville;

Attendu que l'organisation offre son expertise à toutes les municipalités de la MRC d'Arthabaska désireuses de participer à cet événement;

Attendu que lors de l'étude du budget 2010, le sujet fut discuté et un montant d'argent a été réservé afin de participer à la Journée Normand Maurice en 2010;

En conséquence, sur proposition du conseiller Stéphane Bilodeau, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu;

Que la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska confirme à Gesterra sa participation à la Journée Normand Maurice pour l'année 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-05-088

Autorisation de dépense concernant l'entretien paysager au Centre Administratif

Attendu que les Serres Perreault ont déposé une soumission pour l'entretien paysager des plates-bandes au Centre Administratif;

Attendu que pour les saisons 2008 et 2009, ce sont les Serres Perreault qui ont exécuté le travail à la satisfaction du Conseil;

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu de donner le mandat d'entretien paysager du Centre Administratif aux Serres Perreault. Le contrat inclue l'entretien paysager des trois plates-bandes, l'entretien de la haie de feuillus et la plantation de fleurs annuelles, tel que mentionné à la soumission en date du 14 avril 2010 pour un coût total de 1 792\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-05-089

Autorisation de dépense concernant le marquage des chaussées

Attendu que la Municipalité a signé un contrat de trois ans pour les travaux de marquage de chaussées avec l'entreprise Lignco Sigma inc. en juillet 2009;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu d'autoriser les travaux de marquage des chaussées sur une longueur approximative de 35 kilomètres à 196,00\$ du kilomètre pour une somme totale de 7 939\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-05-090

Autorisation de dépense pour des travaux de scellement de fissures

Attendu que deux entreprises spécialisées dans le domaine de scellement de fissures ont soumis des prix :

Scellement J.F. inc. 1,89\$ / m. linéaire

Scellement de fissures d'asphalte inc. 2,41\$ / m. linéaire

Attendu que l'entreprise ayant soumis la meilleure offre parmi les firmes spécialisées dans le scellement de fissures est « Scellements J.F. inc. »;

Attendu que l'inspecteur bénéficie d'un budget de 50 000\$ pour exécuter les travaux de scellement de fissures;

En conséquence, sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Michel Larochelle, il est résolu de mandater la firme « Scellements J.F. inc. » pour exécuter les travaux de scellement de fissures au prix de 1,89\$ du mètre linéaire tel que soumis dans sa soumission datée du 12 avril 2010.

Que la dépense autorisée ne devra pas excéder 50 000\$ incluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-05-091

Mandat pour exécuter les plans et devis relatifs aux travaux de pavage prévus sur le rang 11

Attendu qu'en mars dernier, le Conseil a autorisé des travaux de réfection sur le rang 11 (section entre la rue du Muguet et la route Pouliot);

Attendu que deux firmes d'ingénieurs ont été sollicitées pour déposer des prix pour réaliser des plans et devis relatifs aux travaux de pavage;

Attendu que la seule firme d'ingénieurs qui a répondu à l'appel d'offres est Dessau inc. pour un prix forfaitaire de 4 800\$;

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu;

Que la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska mandate la firme Dessau, pour réaliser les plans et devis relatifs aux travaux de pavage sur le rang 11 (section entre la rue du Muguet et la route Pouliot) au prix forfaitaire de 4 800\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dépôt d'une demande relativement à des travaux d'infrastructure et de structure de rue situés sur la partie du lot 12 du cadastre du Village d'Arthabaskaville

Le plan de drainage ne répond pas aux normes et l'inspecteur n'a pas eu de confirmation par le responsable du projet que les modifications demandées seraient apportées, le sujet est donc reporté à une séance ultérieure.

2010-05-092

Demande de soumissions par appel d'offres public concernant l'entretien des chemins d'hiver

Sur proposition du conseiller Stéphane Bilodeau, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu;

Que la Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska autorise la publication d'un avis public concernant un appel d'offres public concernant l'entretien des chemins d'hiver sur le territoire de la municipalité pour une période de trois (3) ans, soit pour 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013.

Que toute soumission pour être valide devra être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission d'au moins 15% du montant de la soumission incluant les taxes.

Que les soumissions devront être remises au bureau de la municipalité avant 15 heures, mardi, le 1<sup>er</sup> juin 2010.

Que l'avis public relatif à l'entretien des chemins d'hiver sera publié dans un journal local et un système électronique d'appel d'offres tel que stipulé à l'article 935 du Code municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Acceptation provisoire - travaux de pavage sur l'Avenue Pie X par l'entrepreneur Pavage Veilleux

Les documents nécessaires pour l'acceptation provisoire des travaux ne sont pas complétés, le sujet est donc reporté à une séance ultérieure.

2010-05-093

Dépôt et acceptation des états comparatifs des activités financières de fonctionnement

La secrétaire-trésorière dépose les états comparatifs du premier semestre en vertu de l'article 176.4 du Code municipal. Une copie est remise à chacun des conseillers.

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu d'accepter les dits rapports.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-05-094

Acceptation des permis 2010-04-028 à 2010-04-046 pour une valeur de 191 195,00\$.

Sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu d'accepter les permis portant les numéros 2010-04-028 à 2010-04-046 inclusivement pour une valeur de 191 195,00\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRES NOUVELLES

2010-05-095

Autorisation de dépense – ajout de gravier rue Beau Site

Attendu qu'il y a une section de la rue Beau Site qui n'est pas asphaltée;

Attendu qu'à l'étude du budget 2010, le conseil n'a pas prévu de faire des travaux de pavage sur la rue Beau Site, mais selon le rapport de l'inspecteur, il serait préférable d'ajouter du gravier pour faciliter l'entretien;

En conséquence, sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Michel Larochelle, il est résolu d'autoriser l'inspecteur à faire l'ajout de gravier aux endroits requis sur la rue Beau Site pour un montant de 2 000\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Période de questions

Quelques résidents de la rue de l'Entraide et de la rue Carolann sont présents et Monsieur Guy Grondin, résident au 27, de l'Entraide prend la parole. Il s'adresse aux membres du conseil concernant la décision qu'ils ont prise le mois dernier relativement à l'interdiction de stationner sur une partie de la rue de l'Entraide et de la rue Carolann. Monsieur Grondin fait part de son mécontentement vis-à-vis cette décision et rappelle aux membres du conseil qu'il a réglé le problème qu'on lui reprochait depuis l'ouverture de son bureau d'affaires à même sa résidence. Il confirme que tous ses clients se stationnent

Le 3 mai 2010 (suite)

dans sa cour et que l'interdiction de stationner n'a plus sa raison d'être et selon lui cette décision brime les droits de ses voisins. Cependant, il comprend la dangerosité de la courbe et suggère d'autres solutions.

Quelques personnes s'expriment sur le même sujet.

Madame la mairesse confirme que la décision du conseil d'installer des interdictions de stationnement sur une section des rues Carolann et de l'Entraide ne changera pas car c'est une question de sécurité puisqu'à cet endroit il y a une courbe prononcée et qu'en plus la rue est étroite.

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions 2010-05-075, 2010-05-077, 2010-05-078, 2010-05-079, 2010-05-082, 2010-05-083, 2010-05-084 et 2010-05-085, 2010-05-087, 2010-05-088, 2010-05-089, 2010-05-090, 2010-05-091 et 2010-05-095.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 3<sup>e</sup> jour du mois de mai 2010.

---

Francine Moreau,  
Secrétaire-trésorière

2010-05-096  
Clôture de la séance

Sur proposition du conseiller Stéphane Bilodeau, appuyée par le conseiller Michel Larochelle, il est résolu que la séance soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Clémence Le May,  
Mairesse

---

Francine Moreau,  
Secrétaire-trésorière

La signature par la mairesse équivaut à toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal en vertu de l'article 142 du Code Municipal.

